



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02027361

HAL Id: hceres-02027361

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027361v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006621

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 13^{ème} arrondissement (sites Halle aux Farines et Olympe de Gouges). Enseignement à Censier pour l'allemand.

- Délocalisation(s) :

Censier (Université Paris 3) pour la double licence *Histoire-Allemand*.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Histoire* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot est une licence généraliste qui repose sur un ancrage disciplinaire solide, mais laissant une large place à la dimension internationale ainsi qu'à l'ouverture à d'autres disciplines. L'intitulé exact « Histoire - la dynamique des mondes (Afrique, Amériques, Asie, Europe) » souligne cette spécificité. Les enseignements, équilibrés entre cours magistraux et travaux dirigés, permettent d'acquérir une solide culture historique et d'offrir à l'étudiant des poursuites d'études variées.

Outre un parcours dédié uniquement à l'histoire, la formation propose des parcours associant d'autres disciplines (lettres, géographie, anglais) et une double licence *Histoire-Allemand* (une double licence *Histoire-Sociologie* est également envisagée). Ces formations, bénéficiant d'un encadrement attentif et d'efforts d'aide à la réussite, permettent d'envisager la poursuite d'études dans de bonnes conditions en master.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique repose sur un subtil équilibre entre une formation généraliste solide et la promotion de spécificités telles que l'ouverture aux espaces non-européens. Les quatre périodes historiques (Antiquité, Moyen-Âge, époque moderne, époque contemporaine) sont traitées à égalité avec, en plus, des enseignements sur les autres mondes. L'évaluation repose sur une parité entre le contrôle continu et l'examen final. L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés pour un total d'environ 1560 h sur trois ans. Le socle disciplinaire reste fort, et ce malgré la diversité des parcours et les doubles licences présentées. Les enseignements des trois années de la formation respectent la progressivité de l'acquisition des connaissances, tout en ménageant une place principale aux enseignements fondamentaux de la discipline. Les outils méthodologiques, les enseignements spécifiques et des options complètent cette organisation. La progressivité de la formation est également à souligner, les cours de 3^{ème} année reposant sur des problématiques plus précises qui sont autant de pistes pour de futurs masters. L'apprentissage des langues bénéficie d'un large choix, mais d'un volume horaire relativement limité (24 h par année) au regard de la spécialisation sur l'approche mondiale qui est affichée. De même, les enseignements d'ouverture ne trouvent pas véritablement leur place dans une formation déjà dense, ce qui ne peut que limiter à la fois les passerelles avec d'autres formations de l'Université et certaines poursuites d'études dans des masters hors de l'Université Paris 7.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien en place et équilibrent information délivrée aux étudiants et suivi personnalisé. Le tutorat, assuré par deux étudiants de master, reste facultatif tandis que, à l'inverse, des séances obligatoires de soutien peuvent être organisées en liaison avec certains cours fondamentaux. Conscients des risques d'échec en licence, les enseignants de cette mention favorisent le travail régulier des étudiants, synonyme d'intégration, sans pour autant abandonner l'exigence disciplinaire. Mais ce qui fait la spécificité de la mention *Histoire*, c'est l'encouragement à la mobilité des étudiants, par les accords Erasmus, mais également par de nombreux accords avec des universités du monde entier. Les échanges réels avec ces universités permettent également de jeter les bases de sujets de master internationaux, correspondant parfaitement au principe fondateur de la mention.

L'insertion professionnelle est prévue dès le premier semestre, adossée à la méthodologie du travail universitaire. Dans la suite du cursus, une information régulière est diffusée même si les stages restent optionnels en 2^{ème} et 3^{ème} années. Les poursuites d'études seraient de l'ordre de 50 %, mais les statistiques élaborées par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement ne permettent pas d'avoir une idée précise de l'avenir professionnel des diplômés. Ceux-ci ont malgré tout la possibilité de s'inscrire dans de nombreux masters de l'Université Paris 7, et en particulier celui des métiers de l'enseignement et celui intitulé *Histoire et civilisations comparées*.

Le pilotage de la mention témoigne de l'investissement de l'équipe pédagogique. Une vraie prise en compte de la cohérence de la mention est à souligner par la réunion annuelle d'un conseil de perfectionnement et surtout par les fonctions d'un directeur des études qui évite la fracture entre les L1-L2 (qui relèvent d'un département de formation) et la L3 (qui relève de l'UFR Géographie, histoire et sciences sociales). L'autoévaluation n'est pas pratiquée de façon systématique, mais ceci n'est pas imputable aux responsables de la mention. Les enseignants de la mention, en revanche, participent activement à la valorisation du diplôme par une présence dans les salons, journées portes ouvertes et sites.

- Points forts :

- Formation remarquable, équilibrée sur les fondamentaux disciplinaires tout en mettant en avant sa spécificité d'ouverture aux autres continents.
- Dispositifs d'aides aux étudiants fondés sur un investissement réel de l'équipe pédagogique à tous les niveaux.
- Nombreuses possibilités de double-cursus et encouragement à la mobilité internationale, renforçant l'attractivité globale de la mention.
- Pilotage très dynamique de la mention.

- Points faibles :

- Relative faiblesse de certains enseignements complémentaires, notamment les langues.
- Usage insuffisant des dispositifs d'autoévaluation.
- Relatif manque d'informations sur le devenir des diplômés.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'utiliser les données de l'observatoire de la vie étudiante notamment pour le suivi des diplômés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris Diderot
Mention : Histoire
Domaine : SHS

1-1 Recommandations émises sur la mention :

Les enseignants du département d'histoire de l'Université Paris Diderot se félicitent que les experts chargés d'examiner leur dossier aient reconnu la spécificité de leur mention de licence – qui offre un volume d'enseignements équilibré dans les quatre périodes historiques traditionnelles et dans les mondes extra-européens – et aient souhaité mettre en avant plusieurs éléments considérés comme des points forts de la formation : ouverture internationale, souci de l'encadrement des étudiants au moyen notamment de dispositifs d'aide à la réussite, développement de partenariats transdisciplinaires par la création de doubles cursus intégrés. Ils y voient une invitation à poursuivre sur une voie que rend toutefois plus complexe le contexte budgétaire restreint actuel (menaces sur le renouvellement de certains postes).

Une attention toute particulière a été portée aux points faibles évoqués par les experts :

•« Relative faiblesse de certains enseignements complémentaires, notamment les langues ». Nous sommes convaincus que l'apprentissage approfondi d'une ou plusieurs langues est aujourd'hui indispensable dans le cursus de l'étudiant, a fortiori dans une formation telle que la nôtre, dans laquelle enseignements et recherche sont largement ouverts sur le monde. Nous souscrivons donc entièrement au point de vue des évaluateurs sur la faiblesse de notre formation en langues, et c'est la raison pour laquelle le département d'histoire soutient le projet de l'Université Paris Diderot d'augmenter dans l'ensemble de ses composantes le nombre d'heures d'enseignement dans ce domaine. Pour ce qui concerne les autres enseignements complémentaires, nous souhaitons insister sur le fait que le projet de formation soumis aux évaluateurs ménage la possibilité d'un grand nombre de ces enseignements à chaque niveau de licence : 5 en L1 (Outils pour la bureautique et internet et 4 enseignements optionnels que l'étudiant peut choisir dans d'autres départements de l'Université Paris Diderot), 3 en L2 et 2 en L3, soit 10 au total sur l'ensemble de la licence, hors UE de langues. C'est une nette montée en puissance par rapport à la situation actuelle (7 supports d'enseignements complémentaires hors UE de langues), ce qui permettra à l'étudiant de construire un parcours de formation plus adapté à son projet personnel.

•« Usage insuffisant des dispositifs d'autoévaluation ». Le constat des insuffisances du dispositif actuel d'autoévaluation a conduit le département d'histoire à mettre en place à la fin de l'année universitaire 2012-2013 un questionnaire électronique,

accessible sur l'espace numérique de travail, auquel l'ensemble des étudiants de L1, L2 et L3 sont invités à répondre anonymement en fin d'année. Ce questionnaire comprend une vingtaine de questions portant sur le profil de l'étudiant (conditions d'hébergement, de transport, éventuelle activité salariée), ses conditions de travail (fréquentation du tutorat, nombre d'heures de travail personnel), son sentiment sur la formation (articulation entre cours magistraux et TD, acquisition des méthodes, utilité des enseignements transverses...) et sur l'encadrement pédagogique et administratif. Un bilan sur les résultats de cette évaluation sera dressé annuellement lors de l'assemblée générale de rentrée du département d'histoire, afin de faire évoluer si nécessaire la formation.

•« Relatif manque d'informations sur le devenir des diplômés ». Les enseignants du département d'histoire sont sur ce point totalement tributaires des enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Paris Diderot. Les résultats d'une de ces enquêtes avaient toutefois été présentés dans le dossier soumis à expertise (p. 20-21).

1-2 : Critères :

•Projet pédagogique (A+) : cf 1-1

•Dispositifs d'aide à la réussite (A) : cf 1-1

•Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (B) : si nous sommes conscients du manque d'informations dans ce domaine, nous ne disposons pas des moyens et des compétences nécessaires pour lancer les enquêtes qui permettraient de répondre de façon totalement satisfaisante à ce critère. Il revient à l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de systématiser ces enquêtes et d'en diffuser les résultats auprès du directeur des études de licence, comme ce fut le cas cette année (cf dossier soumis à expertise, p. 20-21).

•Pilotage de la licence (A) : nous aspirons à améliorer le pilotage de la formation, qui n'a pas pu obtenir la note maximale, grâce à la mise en place d'un dispositif d'autoévaluation systématique par questionnaire électronique (cf 1-1).



Vincent Berger